

REGLEMENT DU CHALLENGE DE L'INNOVATION ET DE L'ENTREPRENEURIAT ETUDIANT 2026

Caractéristiques des projets du concours

Ce concours est ouvert à tous les étudiants ingénieurs cycle initial et CED epmistes. La "Journée de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat" encourage les étudiants à appliquer leurs compétences en ingénierie et entrepreneuriat sur ces sujets affectés aux groupes. En effet, votre projet doit intégrer des aspects techniques et une vision entrepreneuriale, visant à apporter une réelle valeur ajoutée à la société.

Participation

- Ouvert aux étudiants de AE et CED sur la base du **volontariat**.

Inscription et Sélection

- **3 groupes minimum et 6 maximum** de projets seront sélectionnés par l'équipe pédagogique d'ECAM-EPMI.
- Ces groupes devront rendre un rapport et seront invités à présenter leur travail devant un jury le **11 juin 2026**.
- Le projet doit avoir un impact positif sur la société techniquement avec une vision entrepreneuriale selon l'équipe pédagogique d'ECAM-EPMI.

Rendu du dossier final

Le rendu final du rapport d'étude sera à rendre **1 semaine** avant la journée du challenge soit le **4 juin 2026**. Ce rapport contient évidemment la partie technique que vous avez réalisé dans votre rapport pour les projets ingénieurs en AE ou CED, il faut simplement rajouter la partie entrepreneuriale.

Critères d'évaluation du dossier final le jour du challenge

- Créativité, aboutissement, faisabilité du projet.
- Adéquation avec les domaines d'études de l'ECAM-EPMI.
- Partie technique et entrepreneuriale

Jury

Le jury est composé des membres de la Fondation EPMI.

Des invités peuvent être conviés à participer au jury, choisis dans le personnel d'ECAM-EPMI ou parmi des anciens élèves. Le jury émet un avis sur les projets par vote à main levée. La décision est prise de manière collégiale à la majorité des membres présents, la moitié au moins des membres étant présents.

Versement des prix de la Fondation EPMI

La ventilation des gains se répartira de manière équitable entre les personnes composant les groupes gagnants. Les équipes lauréates du concours d'idées recevront leurs gains par virements bancaires.

Récompenses

- 1er prix : 2500 €
- 2ème prix : 1500 €
- 3ème prix : 500 €

Chaque prix correspondra à un groupe gagnant.

Programme du concours, le jeudi 11 juin 2026 en amphithéâtre JR02

- **13h30** : Accueil des participant : Tous les groupes arrivent en même temps
- 13h35 : Présentation des projets sous forme de soutenance d'une durée de **15 minutes** maximum par groupe + **10 minutes** de questions/réponses : les groupes passeront chacun leur tour devant les autres groupes et le jury.
- 15h30 : Délibération du jury
- 15h35-15h45 : Remise des prix aux lauréats

Les projets retenus et lauréats seront publiés sur les différents canaux d'ECAM-EPMI.

Contact : Pour plus d'informations, contactez M. Forvarin sur t.forvarin@ecam-epmi.com.

Nous encourageons tous les étudiants passionnés d'innovation et d'entrepreneuriat à saisir cette opportunité unique pour valoriser leurs compétences et potentiellement transformer leur idée éventuellement en startup.

Bon courage à tous les participants !